

Une **croissance** nouvelle

Réformes & investissements

#begov – octobre 2021

Réformes & investissements

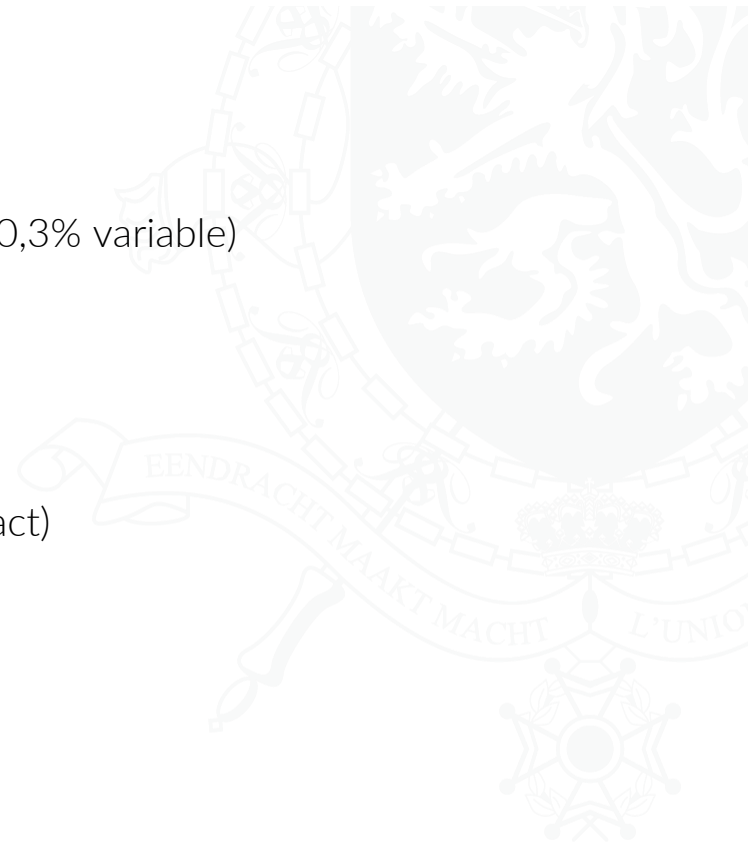
1. L'engagement d'un **rétablissement budgétaire**, dans le cadre aussi du *General Escape Clause*
2. Des réformes pour **consolider l'assise collective de notre modèle social**
3. Un **plan d'investissements et de modernisation ambitieux** qui a pour priorité le numérique et le développement durable
4. Un soutien aux plus vulnérables face à **la hausse du prix de l'énergie**

Budget 2022

Effort combiné de **0,5% du PIB ou 2,4 mia** (0,2% fixe + 0,3% variable)

- Effort net : **0,4% PIB** (2 mia)
- Politique nouvelle : **0,1% PIB** (408 mio)
- Amélioration du solde total de 10 mia

Contexte: **General Escape Clause** (Stability & Growth Pact)



Budget 2022

ENTITÉ I	2021	2022
Solde nominal	-5,4%	-3,1%
Amélioration du solde notamment via		
• Économie linéaire de l'État fédéral		300
• Usage abusif des aides corona (indépendants, employeurs/yés)		110
• Taxe sur les comptes-titres		430
• TVA & accises tabac		308
• Transposition de la directive e-commerce		250
• Plan d'action contre la fraude sociale et fiscale		400
• Incapacité travail (employés, indépendants, fonctionnaires)		134
• Cotisations ONSS des sportifs professionnels		43

Réformes: marché du travail

Un **vaste ensemble de réformes du marché du travail**, pour plus d'opportunités & et une meilleure assise collective à notre prospérité

12 actions concrètes pour combler les emplois vacants avec **un plan “métiers en pénurie”** comprenant notamment :

- une mobilité du travail beaucoup plus importante entre les Régions
- une plus grande autonomie des entités fédérées
- la combinaison temporaire d'allocations de chômage et d'un emploi en pénurie
- un parcours de formation en cas de licenciement (accent sur les nouvelles compétences)

Un droit de formation individuel pour chaque employé

Un cadre plus souple pour l'**e-commerce**

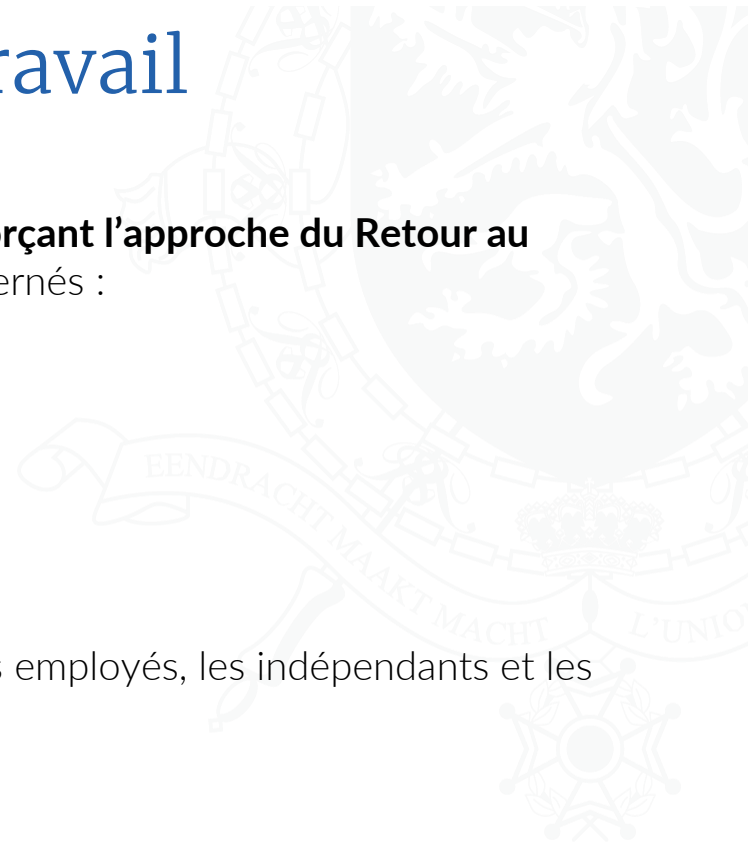
Plus de **liberté pour les employés** et un meilleur **équilibre vie privée & professionnelle**

Réformes: incapacité du travail

Prévenir l'incapacité de travail de longue durée **en renforçant l'approche du Retour au travail** via la responsabilisation de tous les acteurs concernés :

- les mutuelles
- les employeurs
- les prescripteurs
- les employés
- les entités fédérées

Le renforcement **des parcours de réintégration** pour les employés, les indépendants et les fonctionnaires.



Réformes: contribution spéciale

Réduire **le piège à la promotion des bas et moyens salaires** et renforcer le pouvoir d'achat grâce, entre autres, à une réforme de la **cotisation spéciale pour la sécurité sociale** et à l'optimisation de la prime de travail (avril 2022).

Une réduction de charges de 300 millions d'euros pour la classes moyennes actives

La réduction des charges est compensée par les accises sur le tabac, une **redevance sur les billets pour les trajets aériens courtes distances** (< 500 km) et l'élimination des abus tels que le non-paiement du précompte professionnel.

Modernisation & investissements

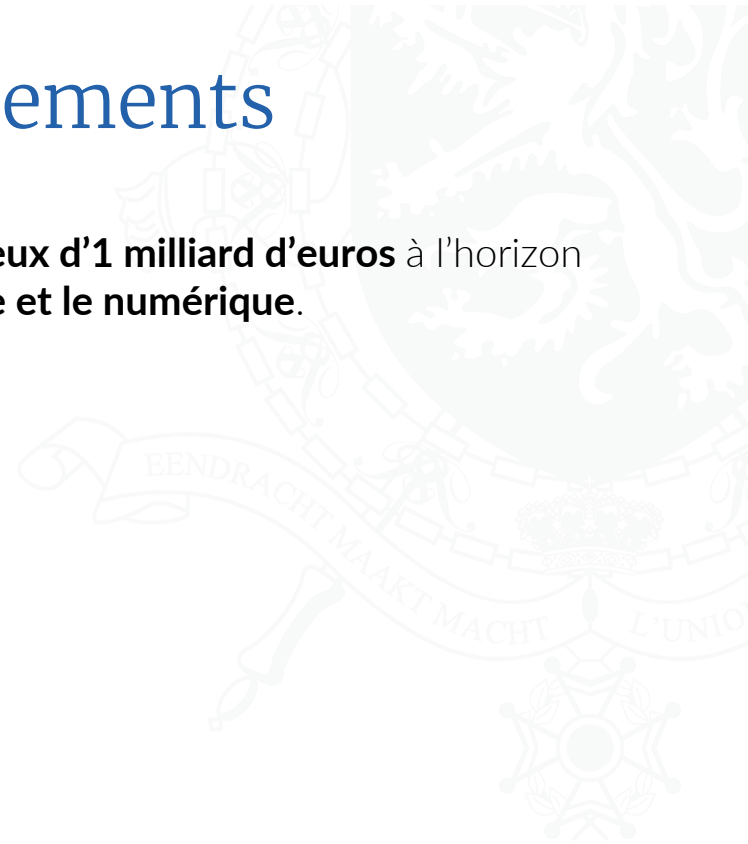
Un **plan d'investissements et de modernisation ambitieux d'1 milliard d'euros** à l'horizon 2024, avec un focus clair sur le **développement durable et le numérique**.

Développement durable

- Investissements dans l'hydrogène et l'acier vert
- OCAM du Climat & Centre climat
- Investissements dans les transports en commun

Numérique

- Cybersécurité, e-health, 5G et 6G
- Numérisation police, justice, douane, pensions
- Inclusion numérique
- Nouveau plan Kafka



Prix de l'énergie

Pour les personnes les plus vulnérables

- **Prolongation du tarif social au Q1/2022.** Réduction moyenne de 650 euros sur la facture.
- Une **réduction hivernale de 80 euros** afin de réduire l'effet des prix élevés à cette saison.

Pour tous les ménages et les entreprises

- **Simplification structurelle** de la facture d'énergie et **introduction d'une norme énergétique.**
- Renforcement de la **protection du consommateur.**
- Plus importante réforme de la facture d'énergie de ces 10 dernières années. Pour les particuliers et les entreprises.